

COMMENT PAYER LE LOYER ?

Plusieurs modes de paiement sont possibles, pour que chacun y trouve son compte.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

VOUS AVEZ DU MAL À PAYER VOTRE LOYER ?

Votre conseiller social OPAC SAVOIE vous aide.

Il ou elle pourra étudier votre situation et trouver des solutions pour que le loyer non réglé ne se transforme pas en dette.

AVOIR UN TOIT > C'EST LA PRIORITÉ POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

Des questions ?

payermonloyer@opac73.fr

LE PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Simple, automatique, sécurisé, le moyen de paiement préféré des locataires OPAC SAVOIE

LES AVANTAGES DU PRÉLÈVEMENT AUTO

- + pas besoin de se déplacer
- + pas de risque d'oubli
- + pas de relance du bailleur
- + démarche gratuite
- + opération sécurisée
- + choix entre 3 dates de prélèvement : le 2, le 8 ou le 15 du mois

POINT DE VIGILANCE : votre compte bancaire doit avoir la somme au moment du prélèvement

POUR LE METTRE EN PLACE

- téléchargez le formulaire en ligne sur votre Espace Locataire
- demandez à votre antenne

AUTRES MOYENS

carte bancaire

depuis votre Espace Locataire

chèque

à adresser par voie postale à : CENTRE DES PAIEMENTS - 87077 LIMOGES - Cedex 9

TIP SEPA

en détachant et signant le coupon de l'avis d'échéance et en l'envoyant par courrier

virement bancaire

- IBAN : FR76 1382 5002 0008 0151 7658 301
- BIC : CEPAPRPP382

indiquez votre référence locataire

